

PROCÉDURE DE TRAVAIL
SÉCURITAIRE POUR LE MONTAGE
D'ÉTAIEMENTS DE TYPE « FLY
FORM »

REPRODUCTION INTERDITE

Coffrage Santco est conscient de l'importance de la santé et de la sécurité des travailleurs relativement aux risques relié au montage d'étaie et souhaite éviter tout accident ou incident en cours de travaux. À cet effet, la procédure ci-jointe a été élaborée.

MONTAGE D'ÉTAIEMENTS DE TYPE « FLY FORM »

- Les travailleurs qui œuvrent à l'installation du premier plancher de la "fly-form" ou de tout autre étage qui n'est pas équipé de garde-corps, doivent porter un harnais de sécurité et respecter l'article 2.9.1 du Code de sécurité de la construction.
- Lors du transfert de la "fly-form" à l'étage supérieur, les travailleurs doivent utiliser des vérins hydrauliques conformes et sécuritaires, afin d'abaisser la "fly-form", lorsqu'on enlève les supports d'appui pour l'installer sur des rouleaux.
- Les travailleurs doivent installer 2 câbles de sécurité à l'arrière de la "fly-form" et ceux-ci seront reliés solidement à la colonne de béton.
- Tous les travailleurs qui œuvrent à l'enlèvement de la "fly-form" et qui sont exposés à un risque de chute de plus de 10 pieds (3 mètres) doivent porter un harnais de sécurité conforme à l'article 2.9.1 du Code de sécurité de la construction.
- Le travailleur qui œuvre au décoffrage des planches de contreplaqué, situées sur les côtés de la "fly-form", doit toujours être positionné en diagonale du plan de travail de façon à lui éviter toute chute de matériaux directement sur le corps. Celui-ci doit aussi s'assurer qu'aucune personne ne circule dans la zone à risque de chute.
- Les travailleurs doivent sortir la moitié de la "fly-form" pour pouvoir accrocher les câbles de la grue sur les 2 premiers points d'ancrage de la "fly-form".
- L'opérateur de la grue qui soutient la "fly-form" devra glisser cette dernière au 2/3 de la "fly-form" afin de permettre d'attacher les 2 derniers câbles de la grue après les ancrages de la "fly-form".
- Les garde-corps qui sont situés sur la "fly-form" doivent y rester en permanence, afin de s'assurer que l'étage en construction soit muni d'un dispositif anti-chutes.
- Un câble d'acier sera fixé aux premières colonnes après les colonnes du périmètre lors de la procédure de démontage des "fly-form".
- Tout corps de métier sera muni d'un harnais de sécurité s'il doit travailler dans la zone entre le câble et les colonnes du périmètre.
- Aucun sous-traitant ne peut accéder à l'étage des "fly-form" sans l'autorisation et l'acceptation de **Coffrage Santco**, lors des travaux de montage et démontage des "fly-form".

